L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 24 JANVIER 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

La reprise souvent différée et fort attendue du *Prophète* a lieu décidément ce soir, si quelque malencontreuse indisposition n'intervient pas encore.

Comme tous les grands lyriques écrits par Meyerbeer cette œuvre puissante a le privilège d'attirer les foules, de les passionner. Ainsi que *Robert, les Huguenots, l'Africaine*, elle demeure au répertoire; et que de fois au moment où une entreprise théâtrale fléchissait, ces quatre partitions ne sont-elles pas venues à la rescousse.

Cet opéra qui présente tant de redoutables difficultés d'exécution, aura pour interprètes: M. Merrit, Mmes Martini et Cottet; MM. Chavaroche, Cottet, Balleroy, Sylvain. Au troisième acte, grand ballet des patineurs, réglé par M. d'Alessandri, le recommandable maître de ballet, toujours fidèle à son devoir et cherchant toujours à tirer le meilleur parti de sa petite troupe de ballerines, dans les batailles de la rampe à livrer et à approvisionner le plus souvent.

Demain, une matinée qui ne peut manquer d'attirer grand monde, ce nous semble. On sait quel excellent et chaleureux public que celui du matin; les cascades de bravos ne lui coûtent guère; en cela ce sont presque toujours les grandes eaux qui jouent.

Les dames saisiront cette occasion, croyez-le bien, de se rendre à cette matinée d'y mieux accentuer encore leurs franches sympathies, pour ces honnêtes et intéressants artistes que menaçait tout à l'heure une sorte de cyclone qui en émergent à peine. Le spectacle est, d'ailleurs, de ceux qui ont toujours leur prix; du Meyerbeer encore: les *Huguenots*; une partition dont les effets paraissent se renouveler, se mieux multiplier à chaque audition; véritable fécondité kaléidoscopique.

Et puis ce public, tout spécial, retrouvera là un artiste qui compta justement parmi ses aimés et qui saura vite reprendre cette vogue interrompue par l'absence. M. Berger, dans le rôle de *Raoul*, avec lui Mlle Martini, *Valentine*; Mme Potel-Bernard, *Marguerite*; Mme Plantin-Chavaroche, *Urbain*; M. Chavaroche, *Marcel*; M. Balleroy, *Nevers*, M. Sylvain, *St-Bris*, etc.

La fin de cette journée on vaudra le commencement comme recette. Le soir, reprise de *Giroflé-Girofla*, une opérette comptant parmi les plus spirituelles, les plus mélodiques de M. Lecocq, et pour mieux marquer encore l'intérêt de cette représentation elle se donnera au bénéfice de M. Homerville. Le si amusant comique sera assisté de Mmes Alice Reine, Play-Moreau, Shills, Peltier et de MM. Conteillier, Stéphano, Meffre. *Giroflé-Girofla* sera précédée de l'acte éminemment fin, distingué: *Les Noces de Jeannette*, une perle de musique mélodique et scénique, qui aurait suffi pour placer Victor Massé au premier rang des compositeurs de l'opéra-comique. On y entendra Mme Plantin-Chavaroche, M. Poirier.

Lundi, représentation extraordinaire, donnée au bénéfice des pauvres de la Société de Saint-Vincent de Paul. Pour programme: *Le Chalet—Si j'étais roi!* coup double, succès double pour Adolphe Adam.

Le Chalet sera chanté par Mme Plantin-Chavaroche, MM. Conteiller et Sylvain. Quant à *Si j'étais roi!* la distribution ne nous en est pas encore parvenue.

On y entendra, supposons-nous: Mmes Potel-Bernard, Plantin Chavaroche; MM. Conteiller, Poirier, Sylvain, Blanc (?), Homerville (?).

Un mot encore avant de finir. Nous apprenons à l'instant, et de source officielle, que M. Durien a donné sa démission de directeur gérant et qu'elle a été acceptée.

On nous prie de publier la lettre de démission de M. Durien comme directeur-gérant de la troupe d'Opéra et la réponse des artistes, ce que nous nous empressons de faire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1891.

Aux artistes, choristes et employés du Théâtre de l'Opéra:

Mesdames et Messieurs,

En considérant l'embarras actuel dans lequel se trouve la troupe de l'Opéra, je vous prie d'accepter ma démission comme votre directeur et administrateur. Si je me soumets à cette pénible nécessité c'est parce que je sens qu'il y va de votre intérêt. Plusieurs de mes amis, qui sont aussi ceux des artistes, m'ont fortement conseillé la présente détermination afin de détruire l'opposition qui semble grandir chaque jour—opposition contre laquelle je ne peux lutter qu'en sacrifiant vos intérêts. En vous donnant cette démission je veux vous être utile autant que cela m'est possible et pour vous le prouver je mets à votre disposition pour jusqu'à la fin de ma saison le Théâtre de l'Opéra tel que je l'ai loué, plus le matériel dont je puis être le possesseur et qui se trouve actuellement au Théâtre de l'Opéra; le matériel comprend: Costumes, brochures, accessoires, décors, partitions, etc. Il est bien entendu que les partitions et orchestrations en location doivent être renvoyées à qui de droit. Ces orchestrations sont la propriété des maisons suivantes:

Choudens Fils, Berthelot, (Paris) et Schott de Bruxelles.

ARTHUR DURIEU.

Nouvelle Orléans, 23 janvier 1891.

En vue de la démission que vient nous offrir aujourd'hui M. Arthur Durieu, comme gérant, administrateur et directeur, nous déclarons accepter cette démission. En considération de celle-ci, qui est faite par lui dans l'intérêt de notre cause, nous accordons à M. Arthur Durieu, individuellement et comme directeur et comme gérant, décharge entière de tout ce qu'il peut nous devoir, soit pour services passés ou présents, le déchargeant ainsi de toutes obligations que nous pourrions avoir contre lui; et, de plus, nous acceptérons, au contrôle ou à l'entrée du théâtre tous les billets d'admission émis par M. A. Durieu, soit places d'abonnés, soit cartes ou coupons d'entrées. Nous voulons ainsi prouver au public et aux abonnés que nous tenons à ce que la présente saison, si bien commencée par nous et si bien menée par eux se termine à la satisfaction de nos amis en particulier et du public en général.

Signé: MARGUERITE MARTINI, MERRIT, A. SÉGUIER, BLANC, G. COTTET, STEPHANE, L. POIRIER, A. HOMERVILLE, BALLEROY, F. CHAVAROCHE, MMES CHAVAROCHE, POTEL-BERNARD, R. SYLVAIN et autres.

Les membres de l'Association de l'Opéra se sont réunis hier soir et ont approuvé les deux lettres ci-dessus.

Ils ont aussi décidé de laisser à la direction de l'Association, le soin de faire un appel au public en faveur des artistes en société.

Académie de Musique.

M. James O'Neill, un comédien à l'intelligence scénique, et qui compose sérieusement ses rôles, fera aujourd'hui ses adieux au public de la Nouvelle-Orléans dans le drame: *The Bonanza Prince*. Il jouera l'ouvrage en matinée et en soirée. La représentation en a été hier un succès incontesté, mérité.

C'est demain dimanche que commencent les représentations (une semaine d'engagement) du remarquable comique, M. Roland Reed.

Théâtre St-Charles.

Les deux dernières représentations de la comédie: *Bismarck* auront lieu aujourd'hui, à midi, à huit heures. L'ouvrage est fort goûté du public, grâce à M. Pete Baker et à sa troupe, dont la composition est toute satisfaisante.

Demain reprise du mélodrame: *The Ivy Leaf*.

Grand Opera House.

Mlle Annie Pixley reprend aujourd'hui le mélodrame: *M'Liss, child of the Sierras*, qu'elle jouera le matin et le soir. Les deux représentations précédentes en ont réussi d'une façon telle que nous pouvons donner l'assurance au public que pareil spectacle sera de son goût.

Cet engagement d'une semaine de Mlle Pixley laissera, d'ailleurs, une impression des plus favorables comme ensemble.

Demain 25 janvier première soirée du grand mélodrame: *Stowaway*.

Musée-Théâtre.

Très heureux renouvellement de programme et qui, depuis deux jours, fait sentir son effet à la caisse. Vous trouvez au Musée Théâtre Walker Stuart, l'homme sans pieds, une véritable curiosité, des albinos, une corbeille de fleurs animées, un tableau représentant Neptune sortant des flots, des comiques [illegible]

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

Galerie d'Art

La foule se presse chaque jour au numéro 44 rue St-Charles, en face de l'hôtel. Elle a raison, car là, pour la somme insignifiante de 10 cents, elle se donne le plaisir très goûté d'un spectacle: une galerie de personnages, grandeur naturelle; personnages célèbres en genres divers, de nationalités diverses aussi et le tout ayant une valeur artistique.

Ajoutons que chaque dame qui visite ce musée, reçoit en entrant, un souvenir qui vaut la peine d'être conservé.

L'exhibition a lieu tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Concerts.

Nos lecteurs se rappellent sans nul doute M. Ovide Musin, le sympathique violoniste belge qui a laissé ici d'aimables souvenirs.

De New Castle, Pennsylvanie, il nous adresse une lettre dans laquelle il nous annonce sa prochaine venue à la Nouvelle-Orléans, où il se propose de donner une série de concerts.

Son agent, M. R. E. Johnston, sera sous peu parmi nous. Nous saurons alors quel est l'entourage de M. Musin et ce que doivent être ses soirées musicales. Nous n'en avons nul doute, le fort intéressant violoniste recevra une fois de plus le meilleur accueil du public et de la presse.

L'ORPHÉON FRANÇAIS.—Nous n'avons que le temps aujourd'hui de constater que la fête donnée hier par l'Orphéon Français a été une double réussite: artistique, pécuniaire.

Les membres de cette Association si légitimement populaire ont tous fait—grands et petits—moisson de bravos—et les artistes de l'Opéra qui avaient bien voulu accorder leur concours aux Orphéonistes, ont obtenu le plus vif succès.

L'entrain était donc fort accentué hier soir Salle Grunewald, parmi le public, parmi les exécutants; pour un peu l'on aurait bissé chaque morceau.

On s'est aussi beaucoup intéressé à la distribution des médailles et accessits. Immédiatement après le concert vocal et instrumental est venu le bal, qui bat son plein au moment où nous écrivons ces lignes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1890.—Indications pour la Louisiane—Pluie, plus froid dans la partie est, température stationnaire dans la partie ouest, vents du nord.

Température du 23 janvier 1891.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	40	4
Midi	59	15
3 P. M.	60	16
6 P. M.	58	15

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Chas. A. Pierson à Mlle Carrie Kornduffer.
George T. Poole à Mlle Elizabeth Lynn.
Chas. B. Butler à Mlle Viola Broker.
William Sullivan à Mlle Alice Michel.
Paul Mala à Mlle Charlotte Margaret Vix.
Mason Lowell à Mlle Pauline Bass.

Naissances.

Mme Gilbert P. Melloy, un garçon.
Mme John Fitzgerald, un garçon.
Mme John D. Singer, un garçon.
Mme Alphonse Mailhes, un garçon.
Mme Jean M. Abadie, un garçon.
Mme Nizine Kinier, une fille.
Mme Arthur Counège, une fille.

Décès.

Mme Veuve Catherine O'Hara, 73 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Félix Ramel, 75 ans, 476 rue Douane.
Joseph J. Pratts, 38 ans, 132 rue Bourbon.
Augusta T. O. Hopner, 2 ans, 412 rue Bourgogne.
Mme Caroline Rey, 28 ans, 228 rue Morales.
William Kneale, 16 ans, avenue Washington et Derbigny.
Paul C. Richardson, 7 jours, 568 Bourgogne.
Angelo Pizzo, 19 mois, 367 rue Dryades.
Mme Robert Aitken, 42 ans, 42 rue Palmyre.
Robert E. Bagnell, 13 jours, 446 rue Bienville.
Robert A. Aycock, 13 ans, 108 avenue de la Louisiane.

Cour de District des Etats-Unis.—A. Bellois contre le steamboat *Sarah*, pour $1,105.

Cour Civile de District.—La succession John Wrocklege est ouverte.

B. F. Woodward contre la Louisville, New Orleans and Texas R. R. Co., pour $131 95 de dommages.

M. Rosemberg contre C. L. Born, pour $550.

Donovan contre Sweeney. L'appel est accordé au défendeur.

Garbarini contre Thédore, Jugement en faveur du demandeur.

Wm Mollie Auvray contre son mari, en séparation de biens.

Inventaire de la succession Bartholomeo Pico $29,444 24.

Inventaire de la succession J. D. Scott $4,604 40.

Cour Criminelle.—Section B.—N. O. Clark, voies de fait, $10 ou 10 jours.

Arrêtés.—Les agents d'Alger ont arrêté à l'embarcadère du ferry d'Alger, C. N. Young et C. E. Smith, les deux individus qui étaient recherchés comme étant les auteurs d'un vol de $140, commis chez M. Geo. E. Walters. Ils avaient engagé pour $20 chez M. Waldron, coin Conti et Royale, une bague de $75. Les prisonniers ont été livrés aux autorités de la paroisse Jefferson où le délit a été commis.

La levée de Nita.—On se préoccupe beaucoup depuis quelques jours en ville de la façon dont la nouvelle levée de Nita supportera la pression des hautes eaux. Le fleuve a commencé à monter et son niveau atteint la base de la levée qui se désagrège un peu, ce qui avait donné lieu aux craintes de la population, mais les ingénieurs ne montrent aucune appréhension et déclarent que le principal danger consiste dans la projection contre la levée, des troncs d'arbres que charrie le fleuve. Les précautions nécessaires ont été prises pour les empêcher de heurter les rives.

Menus faits.—Le chef Gaster est entré hier matin en fonctions. Il a conservé comme secrétaire M. G. Vander Voort.

Assassinat.—Le sergent Roux a annoncé hier au chef de police qu'il avait trouvé dans le canal d'Orléans près du lac, des débris humains appartenant au corps d'un nègre qui selon toute apparence aurait été coupé en morceaux. Ce corps serait celui de Geo. Phulps, un nègre de 53 ans, qui avait disparu de chez lui depuis le 7 janvier. Une enquête est ouverte.

Tentative d'assassinat.—Hier à 4 heures 30, Locky White, qui se trouvait dans le bar room situé rue Magasin, No 576, a été très dangereusement blessé par un "hoodlum du marché Magasin," un nommé Freeman. Celui-ci était entré dans la buvette avec un nommé Chas Lynch.

Il était ivre, et après avoir absorbé sa consommation il tira son revolver de sa poche. M. Carline, le propriétaire du barroom, le pria de rentrer cette arme, mais il répondit qu'il ne le ferait pas. C'est alors que White est intervenu pour dire qu'il n'avait peur de personne, sur quoi Freeman lui a tiré quatre coups de revolver dans la poitrine. Le blessé a été transporté à l'hôpital où ses blessures ont été déclarées graves.

Freeman a été arrêté 10 minutes plus tard. On a trouvé sur lui un couteau à ressort qu'il avait essayé de jeter pendant qu'on l'emmenait au poste, dans le wagon de police. Ce matin, à 1 h., l'état du blessé était très critique.

Accident.—Hier soir, à 4 heures 30, Wm Miller, âgé de 30 ans, employé à la brasserie Louisiana, a laissé aller une barre de fer qu'il soulevait et qui est tombée sur sa tête, le blessant grièvement.

Tentative de suicide.—Hier, à 4 heures 30 P. M., Mme Victoria Laris, âgée de 21 ans, qui était en état d'ivresse, a tenté de se suicider en se coupant la gorge avec un rasoir, chez elle, rue Quatre No 378. Elle était depuis quelque temps sujette à des attaques d'aliénation mentale. Elle a reçu les premiers soins des étudiants et a été laissée à la garde de son mari. Son état est satisfaisant. Elle avait déjà plusieurs fois menacé d'attenter à ses jours.

AFFAIRE PROVENZANO.

Les accusés sont acquittés.

Hier matin ont été repris, dans la section A de la Cour Criminelle, les débats de l'affaire Provenzano, par l'audition de Victor Pellegrini, Nick Giulio et Gaspardo Lombardo. Le témoignage de ce dernier a mis fin à l'audition des témoins à décharge.

Plusieurs témoins ont été rappelés par les avocats de l'Etat et l'interrogatoire s'est terminé à 2 heures 30.

Le juge Evans a proposé de soumettre l'affaire au jury sans plaidoiries, à quoi le juge Finney a acquiescé. Le juge Marr s'est retiré dans son bureau pour préparer ses observations au jury.

A 4 h. 45 la session a été de nouveau ouverte et le juge a donné lecture de ses observations au jury. Celui-ci s'est retiré à 6 h. 25 et est rentré à 8 h. avec un verdict de non-culpabilité.

Les six accusés ont été acquittés. La lecture du verdict a été accueillie par l'assistance avec un enthousiasme indescriptible, et de bruyants applaudissements. Le jury a été déchargé jusqu'à lundi.

Mort de l'hon. John T. Ludeling.—L'hon. John T. Ludeling, ancien juge-président de la Cour Suprême de la Louisiane, est mort le 21 janvier sur son habitation, près de Monroe. Il avait soixante-huit ans et souffrait depuis plusieurs mois d'une maladie de cœur. M. Ludeling, républicain ardent, a joué ici un rôle important pendant la période de la reconstruction. Il était l'un des chefs les plus actifs et les plus remuants de son parti. Avocat de talent, il avait une grande clientèle quand il fut appelé à la Cour Suprême. Il vivait dans la retraite depuis plusieurs années et ne prenait aucune part à la politique militante.

Vol.—Un nommé J. Clanton s'est fait voler par des femmes, encoignure Bourgogne et Bienville, une somme de $50. Quatre femmes ont été arrêtées et accusées du vol.

A l'Hôpital.—On a reçu hier à l'hôpital un nommé Marshall qui a eu une jambe coupée par un train à la station de Hattisburg.

L'arrivée des navires de guerre.—Il est certain maintenant que les vaisseaux du White Squadron viendront jeter l'ancre dans notre port pendant les fêtes du Carnaval. Ils sont partis pour le golfe du Mexique et seront ici un peu avant le 10 février.

La flotille se composera du *Chicago*, de l'*Atlanta*, du *Yorktown* et du *Kearsarge* et sera sous les ordres du vice-amiral Walker qui les fera manœuvrer dans le golfe en quittant notre port. La visite de ces vaisseaux est impatiemment attendue, et l'annonce de leur départ a causé une grande satisfaction à la Nouvelle Orléans, où l'on peut assurer qu'ils seront royalement reçus.

On pense en outre que l'évolution de ces navires de fort tonnage, dans les eaux du fleuve et dans le port de la Nouvelle-Orléans aura un heureux effet sur la décision de ceux qui sont chargés de choisir l'emplacement du chantier de marine.

FRANCE ET ESPAGNE.—LA DÉLIMITATION DE LA REGION DU RIO-MUNI.—LA PREMIÈRE SÉANCE DE LA COMMISSION FRANCO ESPAGNOLE A PARIS.—La conférence franco-espagnole, chargée de la délimitation de la région du Rio-Muni, a tenu, le 8 janvier, sa première séance, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Ribot et de M. le duc de Mandas, ambassadeur d'Espagne.

M. Ribot a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a exprimé l'assurance que, s'inspirant des sentiments qui unissent deux nations aussi amies que l'Espagne et la France, ils arriveraient à une solution satisfaisante pour les deux pays.

M. l'ambassadeur d'Espagne s'est associé aux sentiments dont M. Ribot s'est fait l'interprète.

La conférence s'est ensuite ajournée à une date prochaine.

Les délégués, avant de se séparer, ont pris part à un lunch qui leur a été offert dans l'un des salons du ministère.

Chez la couturière:

—On peut avoir confiance dans votre goût? demande la cliente.

—Ah! madame! c'est moi qui ai créé la toilette d'assises que portait Gabrielle Bompard!

A la Cour d'assises: on a tiré au sort le nom du premier juré. L'accusé se lève précipitamment:

"Celui-ci, je le récuse; il a exprimé son opinion sur l'affaire!"

"Ah! voudriez-vous nous dire dans quelles circonstances?"

"Lorsqu'il a lu le récit du crime dans le *Petit Journal*, on l'a entendu répéter, à plusieurs reprises, dans la journée: "Quelle gredine que cette Gabrielle!"

"Pardon, monsieur, interrompt le juré, ma femme se nomme aussi Gabrielle."

Dans une soirée:

—Moi, dit Mme X.., je ne comprends que la valse à deux temps.

—Moi, je n'aime que celle à trois temps, répartit l'élégante Mme Z..

—Il n'y a, croyez m'en, qu'une seule valse de vraie, reprit en souriant M. N..., c'est la valse à vingt ans.

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1890.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1890.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes:

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 16 juin 1890 au 31 janvier 1891.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
[illegible] O. Box 735.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE

Crainte d'une démonstration anarchiste—Arrestations.

Paris, 23 janvier—Comme mesure de précaution et afin d'empêcher une démonstration anarchiste, à laquelle on s'attendait aujourd'hui sur la Place de l'Opéra, la police a arrêté plusieurs individus qui rôdaient dans ce voisinage.

Le journal le Dix-Neuvième Siècle—La France et la Russie.

Paris, 23 janvier—Le journal le *Dix-Neuvième Siècle* publie aujourd'hui le récit d'une entrevue avec le général Lausdorf, chambellan confidentiel à la cour du Czar. Au cours de la dite entrevue le chambellan aurait noté que les russes et les français ont tant d'affinités de caractère que ceux-là sympathisent avec la France, et ont une profonde antipathie pour les anglais et les allemands, dont les caractères diffèrent tant du leur.

La Russie, d'après le chambellan, ne peut que bénéficier du rapprochement avec la France, et elle espère développer ses relations commerciales avec celle-ci. La France, a dit encore le général Lausdorf, a démontré que sa richesse est plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été; et l'on aime à voir que ces deux nations sont liées par la force des circonstances et des intérêts identiques.

Il a ajouté que la France peut supporter ses charges militaires sans crainte de désastre financier; ce qui n'est pas le cas pour plusieurs autres puissances.

Un sentiment de grande tension existait récemment entre l'Allemagne et la Russie. L'empereur Guillaume désirait que les manœuvres d'hiver militaires allemandes eussent lieu sur la frontière russe, et de grands préparatifs à cet effet se sont faits.

Le Czar, cependant, notifia l'empereur Guillaume que si, pour les manœuvres d'hiver, l'empereur réalisait son programme, lui [le Czar], mobiliserait le premier corps d'armée russe et ordonnerait des mouvements militaires importants.

Cette représentation ayant été faite à l'empereur, celui-ci abandonna son idée de faire exécuter les manœuvres d'hiver par les troupes allemandes sur la frontière russe.

L'Empereur d'Allemagne fait des avances marquées à l'Angleterre, mais il serait prudent à lui de se souvenir qu'il faut se méfier d'une alliance anglaise.

Sarah Bernhardt.

Paris, 23 janvier—Sarah Bernhardt partira samedi prochain du Hâvre pour New York, à bord du steamer *La Champagne*.

Elle porte avec elle une œuvre inédite d'un auteur italien du nom de M. Dracone.

Elle a l'intention de la jouer avant de quitter New York.

Rente française.

Paris. 23 janvier—Le trois pour cent est coté à 95 francs 35 centimes.

Mort du Prince Baudouin, neveu du Roi Léopold.

Bruxelles, 23 janvier—Le prince Baudouin, neveu du roi Léopold et héritier du trône de Belgique, est mort en cette ville ce matin à 3 heures.

Il a succombé, dit-on, à une bronchite. Le prince était dans sa 28me année.

Une grande excitation règne à Bruxelles et dans toutes les provinces.

Une foule considérable parade dans les rues, discutant la situation. De tous côtés on exprime les sympathies les plus chaleureuses pour la famille royale dans cette triste épreuve.

Le prince était très populaire, c'était aussi un homme de talent.

On a caché la mort à sa sœur, la princesse Henriette, fort jolie jeune fille de 20 ans, qui est gravement malade d'une inflammation des poumons.

Le palais du comte de Flandres où réside la princesse, est entouré par de nombreux agents de police, qui font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher que la princesse entende le bruit dans la rue à cause de la mort de son frère. On tient à ce que la princesse ne s'en doute même pas.

La mort subite du prince a donné lieu à une foule de rumeurs.

Les médecins de la cour sur le certificat de décès qu'ils ont donné, disent que la mort du prince Baudouin a été causée par une hémorragie à la suite d'une forte attaque de bronchite.

Les mêmes médecins affirment qu'il a pris froid en veillant au chevet de sa sœur la princesse Henriette, qui est malade depuis quelque temps déjà.

Des télégrammes de condoléances ont été envoyés à la famille royale de toutes les parties de l'Europe, entr'autres de la reine Victoria et du prince et de la princesse de Galles.

Le frère du prince Baudouin, le prince Albert Léopold Clément Marie Meinrad, est né le 8 avril 1875, et est maintenant l'héritier au trône de Belgique.

Situation peu encourageante à Buenos Ayres.

Londres, 23 janvier—Une dépêche de Buenos Ayres, reçue en cette ville, dit que la nouvelle est arrivée ici du Chili, annonçant que Valparaiso, Iquique, Coquimbo et Pica sont en état de blocus. La dépêche ajoute que les insurgés sont maîtres de la situation. Ils se sont emparés de Tarapaca et ont pillé tous les magasins de Valparaiso contenant des armes, des munitions qu'on supposait qu'il y eu avait.

Les insurgés consentiront à ce que le port de Valparaiso soit ouvert de nouveau au commerce, à la condition que les consuls étrangers maintiennent entière neutralité. L'opinion générale dans tout le Chili, d'après les avis reçus à Buenos Ayres, semble être, que si le président Balmaceda ne donne pas sa démission immédiatement, toutes les forces militaires du Chili se révolteront contre son autorité.

Mort de la Grande Duchesse de Mecklinburg-Schwerin.

Berlin, 23 janvier—La grande duchesse de Mecklinburg-Schwerin, sœur de feu l'empereur, est morte cette après-midi à Schwerin.

La duchesse a pris froid la semaine dernière. Subséquemment un mieux sensible se déclara et on crut que tout danger était conjuré, mais lundi elle rechuta et la mort est venue.

Le gouvernement anglais.

Dublin, 23 janvier—Le gouvernement anglais a nolisé plusieurs petits steamers, afin de permettre aux pêcheurs qui habitent les îles Arran d'envoyer leurs poissons à Galway.

Mort du baron Schmidt.

Vienne, 23 janvier—Le baron Schmidt, architecte bien connu, est mort.

Mort du cardinal Simor.

Pesth, 23 janvier—Le cardinal Simor, archevêque de Gran et primat de Hongrie, est mort aujourd'hui à Gran.

Secours pour les pauvres à Kildysart.

Dublin, 23 janvier—Le gouvernement a envoyé 25 tonnes de pommes de terre et de farine, pour être distribuées parmi les pauvres à Kildysart.

On espère que ces provisions soulageront la misère qui existe dans ce district.

Reichstag.

Berlin, 23 janvier—Une motion a été faite au Reichstag pour rappeler la prohibition qui existe relativement à l'importation du porc américain. Après quelques débats, la motion a été rejetée par 133 voix contre 103.

Chambre des Communes.

Londres, 23 janvier—Aujourd'hui à la Chambre des Communes, Sir James Ferguson, secrétaire politique du bureau des affaires étrangères, répondant à une question au sujet du différend de la mer Behring, a dit, que la correspondance et les débats relatifs à la mer Behring suivaient la voie diplomatique ordinaire sans qu'ils soient affectés par la demande faite à la Cour Suprême des Etats-Unis. Cette demande, a ajouté Sir Ferguson, a été faite à la requête du Canada et sur l'avis des avocats américains.

La question irlandaise.

Dublin, 23 janvier—Un meeting du comité des membres irlandais du Parlement de la section McCarthy, a eu lieu aujourd'hui en cette ville devant un nombreux auditoire.

M. Timothy D. Healy présidait. Au cours d'un discours celui-ci a dit, que MM. Justin McCarthy, et Thomas Sexton étaient partis pour rencontrer MM. John Dillon et Wm O'Brien à Boulogne-sur-Mer.

M. Healy a ajouté que le but de la visite de MM. McCarthy et Sexton à Boulogne, était d'effectuer un réglement du différend qui existe dans le parti parlementaire irlandais sur la base du retrait de M. Parnell comme chef du parti.

On n'acceptera aucune autre condition, a déclaré M. Healy, comme réglement du différend.

[illegible] Hambourg, 23 janvier—L'empereur Guillaume a visité hier le steamer *Augusta Victoria* de la ligne Hambourgeoise-américaine. Sa majesté a présenté aux officiers un portrait de grandeur naturelle de l'impératrice, pour être mis dans le grand salon du steamer.

WASHINGTON.

Mariage de M. Morton Mitchell.

Washington, D. C., 23 janvier.—Le mariage de M. Morton Mitchell, cousin du vice-président Morton, et de Mme Vve George S. Ladd, de San Francisco, a eu lieu hier.

Le nouveau couple est parti hier soir pour N. York, et après y avoir séjourné deux semaines, il s'embarquera sur un steamer pour l'Europe.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 23 janvier—Le Président a envoyé aujourd'hui les nominations suivantes au Sénat:

M. Marcus W. Acheson, juge de Circuit des Etats-Unis pour la troisième Cour Judiciaire.

Le Col. Daniel W. Flagler, chef d'ordonnance avec le grade de brigadier-général.

Protestation contre la persécution des Juifs.

Washington, D. C., 23 janvier—Les représentants Cummings, de New York, et Catchings, du Mississipi, sont allés voir aujourd'hui le secrétaire Blaine, et lui ont présenté des résolutions adoptées par les Hébreux de Greenville, Miss., demandant au secrétaire de protester contre la persécution des Juifs en Russie.

M. Blaine a répondu qu'il avait reçu des pétitions de ce genre de tous les points du pays. Il a ajouté qu'il les enverrait au ministre des Etats-Unis à St-Pétersbourg, et que celui-ci les transmettrait à M. de Giers, ministre des affaires étrangères en Russie.

Département de la trésorerie.

Washington, D. C., 23 janvier—Le département de la Trésorerie ayant acheté tout le montant d'argent autorisé par la loi pour le mois courant, ne fera pas d'autres achats avant le 2 de février.

Le Sénateur Hearst, mourant.

Washington, D. C., 23 janvier. — Le Sénateur Hearst est au plus mal ce soir, La pyohémie s'est déclarée, et il ne peut vivre que quelques jours.

Le différend indien.

Spokane Falls, North Dakota, 23 janvier—Le brigadier-général Curry télégraphie de Coulee City qu'il a eu une conférence avec soixante-dix Indiens, y compris tous les chefs du comté O'Kanogan, et qu'ils ont consenti à cesser leurs danses guerrières, et à porter des armes, excepté quand ils vont à la chasse.

Ils ont promis aussi d'aider les autorités fédérales à traîner devant la justice, toutes les personnes qui vendront des boissons alcooliques aux Indiens.

Le général Curry croit qu'il n'y aura pas de nouveaux troubles.

Pine Ridge, S. D., 23 janvier—Conformément à des ordres, lancés aujourd'hui relativement au départ des troupes, deux compagnies du 8me cavalerie sont parties pour le Fort Meade.

La 7me cavalerie et la batterie Capron sont partis pour Rushville, où ils arriveront en deux jours. Les malades et les blessés seront transportés ce soir dans ce dernier endroit.

La cavalerie campera pendant l'hiver sur la route de Rushville, à environ six milles de l'agence.

Une compagnie d'éclaireurs sera organisée parmi la police indienne dont le terme d'enrôlement est expiré hier, et envoyée au Fort McKinney, sous le commandement d'un officier du 6me cavalerie.

Le général Miles dit qu'il choisira les membres de la délégation indienne qui doit aller à Washington dans deux jours.

Le capitaine Baldwin, de l'état-major du général Miles, est très souffrant d'un fort rhume et d'une attaque rhumatismale, ainsi que plusieurs autres officiers et soldats.

Contrebande d'opium.

Seattle, Washington, 23 janvier—Hier, au cours du procès d'un contrebandier d'opium, le collecteur de la douane Bradshaw, du district Puget Sound, a déclaré que pendant tout son terme d'office, pas un seul *can* d'opium préparé n'a payé des droits à la douane. Cette déclaration indique l'étendue immense de la contrebande d'opium dans le pays.

Le Maître de Poste A. M. Brooks.

Seattle, Wash., 23 janvier—Le Maître de Poste A. M. Brooks a envoyé sa démission au président Harrison, pour accepter une belle position dans le commerce.

Avalanche de neige.

New York, 23 janvier.—Une dépêche spéciale de Québec annonce: Une immense avalanche de neige a déboulé hier soir rue Champlain, à un demi-mille de l'endroit où le désastreux éboulement de terre a eu lieu en 1889 et où cinquante deux personnes périrent. Vingt pieds de neige dans la rue.

Le Rév. E. H. Malone.

New York, 23 janvier—Le Rév. E. H. Malone, prêtre catholique de Denver, Colorado, qui a glissé sur la glace hier après-midi dans West 59th street, est dangereusement malade à l'hôpital Roosvelt des suites de sa chute.

Son médecin, le Dr Robert C. Kemp, dit qu'il a le crâne fracturé. Le digne prélat est resté inconscient jusqu'à 9 heures ce matin; les médecins lui ont défendu de parler. Plusieurs de ses amis se sont présentés à l'hôpital ce matin, mais on ne leur a pas permis de le voir.

Mort d'hydrophobie.

New York, 23 janvier—Geo. Kendall, employé sur une ferme à Arlington, qui a été mordu à la lèvre par un chien de son patron, M. Schuyler, a succombé ce matin à l'hydrophobie à l'hôpital de la rue Chambers.

Elections Sénatoriales.

Springfield, Ill., 23 janvier. — Les deux Chambres ont ballotté pour un Sénateur des Etats-Unis. Le résultat a été comme suit: Palmer, 101; Oglesby, 100; Streator, 3. Pas de nomination.

Faillites.

New York, 23 janv—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de MM. R. Dun et Cie, s'élèvent à 380; la semaine dernière elles étaient de 410.

A la période correspondante l'année dernière, elles s'élevaient à 338.

Balles de coton reçues dans les divers ports américains.

New York, 28 janvier—Ce qui suit est la liste des balles de coton reçues dans les divers ports américains depuis le 1er septembre 1890:

Galveston	818,915
Nouvelle-Orléans	1,487,406
Mobile	231,832
Savannah	850,008
Charleston	394,030
Wilmington	161,575
Norfolk	471,038
Baltimore	35,048
New-York	97,976
Boston	59,122
Newport News	43,527
Philadelphie	25,679
West Point, Vie	253,504
Pensacola	21,713
Brunswick	99,082
Total	5,055,602

Le nouveau cabinet brésilien.

Rio Janeiro, 23 janvier—Un nouveau cabinet a été formé.

Il est composé comme suit:

M. Uchoa, président, sans portefeuille; M. Cavalcante, ministre de l'intérieur; M. Chermont, ministre des affaires étrangères; M. Araripa, ministre des finances; M. Frota, ministre de la guerre; M. Vidal, ministre de la marine; M. Brazil, ministre de la justice; M. Lucena, ministre des travaux publics.

Le portefeuille de ministre de l'instruction publique et celui des postes ont été abolis.

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stocks. Stocks.

No 29,161—Cour Civile de District, Division A. John B. Lallande vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, le MARDI, 3 février, 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. daté le 19 janvier 1891 et à moi adressé—

5 actions New Orleans Harbor and Transfer Co;
2 actions Southern Hosiery Mills;
1 action Louisiana Sugar Exchange;
250 actions Southern Mineral and Land Improvement Co;
1 action New Louisiana Jockey Club;
1 action Shell Beach Shooting & Fishing Club;
1 action New Orleans and Gulf Rail Road Co;
50 actions du Shakespeare Gold and Mining Co. [illegible]

[illegible] 31—9 fév.

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggott, de Smyrna Mills, Maine, écrit: "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex. 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8 00 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ... 10 30 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ... 3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail. 7:00 am	No 4 Fast Ex... 8:20 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex... 3:10 pm
No 1 Lim. Ex. 4:10 pm	No 8 Coast Acc. 7:45 pm
No 5 Fast Ex.. 7:20 pm	No 2 Fast Mail. 8:00 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.. 10:39 pm	No 2 Passen... 8:00 am
No 3 C&NOlim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n. 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail.... 9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail.... 7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express...... 7:00 pm	No 51 California Express...... 8:00 am
No 54 RR loc... 10:25 am	No 53 RR loc... 3:50 pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19........ 7:20 am	No 20........ 4:15 pm
No 17, local.... 7:35 pm	No 18, local... 7:45 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2 30 pm	No 6 Fastline.. 8:45 am
No 5 Fastline. 8:05 am	No 2 Limited.... 3:15 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line. 8:00 am	No 2 Limited.... 3:15 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD. —ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche.

No 9........ 7:15 pm	No 10........ 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7........ 8:30 am	No 8........ 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la Hache.... 9:00 am	Shell Beach.... 10:00 am
.... 4:50 pm	Pte-la-Hache.. 7:00 am
Shell Beach.... 2:30 pm	.... 5:00 pm

Dimanche.

Shell Beach and Pointe-la-Hache.

10:10 am	8:10 pm / 6:00 am	4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES.

No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 2 Lim Ex. 8:00 pm
No 3 Fast Mail. 7.00 am	No 4 Fast Mail 8:15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.

Alger........ 9:00 am	Alger........ 4:00 pm

Mail and Mixed Train.

Alger........ 5:00 pm	Alger........ 1:00 pm
Socola...... 11:10 am	Socola........ 1:30 pm
Alger........ 6.00 am	Alger........ 4:00 pm
Socola...... 7:00 pm	Socola........ 6:10 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté anglaise.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES.
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 24 JANVIER 1891.

Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Grand Lake—PARGOUD, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M
Ouachita River—JOHN HOWARD, à 5 P M
Cincinnati—STATE OF MISSOURI, à 5 P M
Bayou Têche—TECHE, à 5 P M
Monticello—S. R. POITEVENT, à 5 P M

LUNDI, 26 JANVIER 1891.

Hermitage Landing—MARY ZOOMEAUX, 12 M
Sport Plantation—MABEL COMEAUX, à 7 A M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—W. H. CHERRY, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M

Fleuve et rivières.

Memphis, 23 janvier—Le fleuve a baissé de 4 pouces. Temps clair. Arrivés, Cherokee de Cairo. Départs, Thos Sherlock pour la Nlle-Orléans à 10 a m.

Cairo, 23 janvier.—Le fleuve a 24 pieds 4 pouces et baisse. Temps clair et frais. Arrivés, Ferd Herold de la Nlle-Orléans à 10 a m; Alice Brown de l'Ohio à 3 p m. Départs, Ferd Herold à 11 a m, Alice Brown à 4 a m pour la Nlle-Orléans.

Louisville, 23 janvier—La rivière baisse—7 pieds 2 pouces aux chutes; 9 pieds 5 pouces dans le canal. Temps couvert.

Les Passes

Port Eads, 23 janvier, 6 p m—Vent du nord-est, frais. Temps couvert. Arrivés, à 8:45 hier soir, steamship Louisiana, capitaine Gager, de New York; à 9:10 a m, steamship El Monte, capitaine Quick, de New York; goëlette américaine Wm J Lermond, capitaine Hupper, de Philadelphie.

Départs, navire San Stefano pour Malaga; barque Cheshire pour New York; steamships Winchester pour Havre via Norfolk, Vie; Oriol pour Philadelphie; Inizi ativa pour Gênes via Gibraltar; Progresso et Chalmette pour New York; Antonio Zambrano et Discoverer pour Liverpool.

Marchés.

Paris, 23 janvier.—Rentes trois pour cent 95 francs 35c.

Londres, 23 janvier, 4 p m.—Consols à la clôture 97 3[16 au comptant et 97 1[4 à terme.

Havane, 23 janvier.—Or espagnol 242 3[4 à 243. Change faible. Sucre stable.

Change faible—sur les Etats-Unis, courte vue, or, 9 1[4 à 9 1[2 de prime; sur Londres, 20 3[4 à 21 de prime.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 23 JANVIER 1891.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) American, Edwards, Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship (am) Louisiana, Gager, New York.
Steamship (am) El Monte, Quick, New York.
Steamship (ang) Austerlitz, Frazier, Palerme, via Messine, Catania et Bay West.

BATEAUX A VAPEUR

John Howard, Perry, Camden.
Mary Z Comeaux, Voorhies, Hermitage.
Mabel Comeaux, Comeaux, Haut du Fleuve.
G W Sentell, Reynaud, Germania.
Alvin, Konns, Bas du fleuve.
Hallette, White, Shreveport.
St. John, Blanchard, Bayou Lafourche.
Teche, Muggah, Nouvelle-Iberie.
J E Trudeau, Trousdale, Washington.

EXPORTATIONS

LIVERPOOL—par steamship American—2934 balles coton 21,039 boisseaux maïs en grenier.

Arrivages de produits.

CAMDEN—par steamer John Howard—2198 balles coton 70 sacs graine coton et fret assorti.

HERMITAGE LANDING — par steamer Mary Z Comeaux—77 boucauts sucre 295 barils sucre 211 barils mélasse 1 demi barils mélasse 150 sacs riz brut 5 sacs coton en graine et fret assorti.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Mabel Comeaux—50 boucauts sucre 90 barils sucre 120 sacs sucre 222 barils mélasse 360 sacs riz brut et fret assorti.

GERMANIA—par steamer G W Sentell—493 barils sucre 82 barils mélasse 273 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—362 barils sucre 99 barils mélasse 61 sacs riz brut et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer Hallette—891 balles coton 2054 sacs graine coton 66 boucauts sucre 78 barils mélasse et fret assorti.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer St-John—201 boucauts sucre 674 barils sucre 471 barils mélasse 424 sacs riz brut et fret assorti.

NOUVELLE-IBERIE—par steamer Têche—81 balles coton 107 boucauts sucre 3022 barils sucre 929 sacs sucre 189 barils mélasse 2 demi-barils mélasse et fret assorti.

WASHINGTON—par steamer J E Trudeau—1048 balles coton 151 boucauts sucre et fret assorti.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—491 barils sucre 31 barils mélasse et fret assorti.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—124 barils sucre 302 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—922 balles coton 180 boucauts sucre 308 sacs sucre 957 barils sucre 365 barils mélasse 177 barils riz 2076 sacs riz brut 230 sacs graine coton 103 sacs tourteaux 170 barils vin et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1912 balles coton 251 sacs sucre 328 barils sucre 168 barils mélasse et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3878 balles coton 6 wagons tourteaux 26 boucauts sucre 4 barils mélasse et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—400 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—3252 balles coton et fret assorti.

N ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1101 balles coton et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New-York, 23 janvier 1891.

A. A. Moulton et Co

Le steamship New Orleans, capitaine John Betts, est arrivé ce matin.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Ardanbhan	Havre	4e dist. 44
Benomie	Havre	3e dist. 30
Caribbean	Liverpool	1er dist. 38
City of Lincoln	Liverpool	4e dist. 43
Clinton	....	Alger
Dora Foster	Gênes	3e dist. 28
Eastern Prince	Brême	rue Se
Federation	Brême	4e dist. 42
Galicia	Hambourg	3e dist. 27
Intrepid	United Kingdom	Gretna
Jos. Oteri, Jr	....	3e dist. 32
Juniata	En réparation	Alger
Moonstone	Havre	4e dist. 44
Murciano	Liverpool	1er dist. 27
Norse King	Brême	1er dist. 19
Nicelo	Liverpool	rue Se
Pio IX	Barcelone	1er dist. 39
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Rover	Truxillo	1er dist. 14
Stillwater	Belize	3e dist. 34
S Oteri	Truxillo	1er dist. 15
Serra	Liverpool	Gretna
Viola	Brême	rue Sa
Whitney	Laid up	Alger
	NAVIRES.	
Annie Goudey	Tarragone	rue Se
Cora	Havre	rue 7e
	BARQUES.	
Anna	....	Gretna
Auguste	Dunkerque	1er dist. 32
F. G.	Barcelone	1er dist. 32
Michele A..	Continent	Gretna
Maria Luigia	....	Gretna
Prince Louis	Russie	3e dist. 30
Washington	Almeria	1er dist. 33
	GOELETTES.	
Clara Goodwin	Boston	1er dist. 13
Lewis A Edwards	....	rue 6e
Santo Oteri	....	1er dist. 15

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Caroline Miller, Sheldrake.. ....parti 17 janv
Steamship El Paso, Quick........parti 20 janv
Steamship Excelsior, Higgins........parti 22 janv
Steamship El Mar, Mason........parti 24 janv
Steamship Seneca, Stevens........parti 24 janv
Steamship Knickerbocker, Halsey....parti 21 janv

PHILADELPHIE.

Goëlette Wm J Lermond, Hupper..partie 31 déc
Goëlette Elbridge Souther, Seavy expéd. 8 janv

LIVERPOOL.

Steamship Mariner, Tester........partie 29 nov
Steamship Explorer, Jones........parti 4 déc
Steamship Bernard Hall, Wrake.....parti 20 déc
Steamship Architect, Boud........parti 13 déc
Steamship Floridian, Sandry........parti 18 déc
Steamship Andean, Daniel........parti 3 janv
Steamship Professor, Owen........parti 1er janv
Steamship Statesman, Jones........parti 1er janv
Steamship Engineer, Edgar........parti 10 janv
Steamship Donaud, ——, en charge 13 janv
Steamship Cuban, Anson........parti 10 janv
Steamship Aston Hall, Fowler........parti 10 janv

HALIFAX.

Steamship Oakdene, Stabell........parti 15 janv

HAMBOURG

Steamship North Umbria, Rob'nson.par. 25 déc
Steamship Teutonia, ——........parti 5 déc

ANVERS

Steamship Marseille, Mollière........parti 22 nov
Steamship Havre, Laporte........parti 14 déc

BORDEAUX.

Steamship Marseille Mollière........parti 28 nov
Steamship Havre........parti 22 déc

MARSEILLE.

Brick San Frisco, Busacca........parti 4 janv

BREME.

Navire Stephan Kohlman, ...parti 26 déc

ROTTERDAM.

Steamship Nantes, Mason........parti 27 déc

PALERME

Steamship Rydal Home, ——........parti 8 janv

MESSINE.

Barque Giuseppe d'Abundo, Ambrosano........partie 17 déc

GENES.

Barque Maria L. D Urso ....parti 22 nov

NEWCASTLE.

Barque Silistria, McLean........parti 5 déc

CORUNNA.

Steamship Marseille, Mollière........parti 30 nov
Steamship Havre, ——........parti 28 déc

RIO DE JANEIRO.

Steamship Euclid Farrell........parti 1er janv

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE SIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1890, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$147,958 77	
Sur risques maritimes	3,169 45	
Sur risques de rivières	7,047 92	
Total des primes	$158,076 14	
Moins,—Primes non acquises	42,917	
Primes nettes acquises au 31 mai 1890		$115,159 14
Pertes payées:		
Sur risques de feu	56,698 76	
Sur risques maritimes	226 18	
Sur risques de rivières	2,332 57	
Taxes et dépenses, moins intérêts	17,605 56	
Réassurances et primes rendues	12,308 31	
		69,271 38
Profits		$25,887 76

La Compagnie possède l'actif suivant:	
Propriétés foncières	$232,963 57
Actions de banques de chemins de fer et autres	30,192 55
Billets garantis par hypothèques et nantissements	56,088 39
Billets recevables	54,102 87
Primes en cours de collection	16,813 17
Certificats 6 0[0 de ville	20,960 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent comptant	19,062 26
	$434,523 21

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 28me jour de juin 1890.

Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix	M. W. Smith,
Aristide Hopkins,	Paul Fourchy,
Hon. Jos. A. Shakspeare	Alden McLellan,
Paul Capdevielle,	W. H. Bofinger,
Henry O. Boucher,	Jayme Magi,
	A. Xiques.

29 juin—1m

NEW-SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Capital autorisé............$50,000,00
Actions..................$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:

Henry Gardes... Président American Nat. Bank
George R. Preston... Président Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas... Président Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare...... Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder.............. A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson.......... Richardson & May
Jules A. Blanc.................. Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala......... Capitaliste
John Hanson Kennard................ Avocat
E. H. Power

Une association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien plaçant pour qu'il fructifie; association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux-ci en des paiements mensuels.

Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.

CE PLAN EST

Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!

1 juin—1 an

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 .... CHARTRES 73

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE, —PAROISSE D'ORLEANS.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grâce mil huit-cent quatre-vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DENEY TAYLOR, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-nommés et soussignés, personnellement ont comparu, les personnes dont les noms sont ici attachés, et qui déclarent que, se prévalant des droits et privilèges octroyés et renfermés dans les statuts de l'Etat de la Louisiane, ils ont contracté et se sont engagés et par les présentes, contractent et s'engagent mutuellement et ceux qu'ils représentent, et toutes les personnes qui dans l'avenir deviendront leurs associés, à former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et réglements qui suivent:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "**New Orleans Brewing Association**" et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; et le président du Conseil d'Administration, ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations ou tous documents légaux. Ladite corporation existera, aura et jouira de la succession sous son nom d'incorporation et durant pour la pleine période de quatre-vingt quinze années, à partir de cette date et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation; de faire usage d'un sceau d'incorporation, avec la devise qui sera ultérieurement choisie, lequel qui pourra être changé à volonté ou le jugera convenable, d'édicter et d'établir tels réglements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation; de posséder, recevoir, acheter, et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation de la propriété mobilière et immobilière; et d'ériger toutes les bâtisses, toutes les machines et tous accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain ou un bâtiment en cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et ériger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer du lager beer et autres liqueurs de drêche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est ici fixé à la somme de un million, cinq cent mille (1,500,000) dollars, divisés en et représentés par quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration pourra bien fixer. Et dès que cinq cent mille (500 000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits cette charte prendra effet et les opérations seront de cette corporation commenceront.

Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrites. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme du reliquat dû s'il y en a sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires et chacun de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds capital de cette corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1892, et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs aura lieu par ballottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans entre 10 heures A. M., et 2 P. M. Avis de l'élection devra être au moins dix jours au préalable sera publié dans au moins un journal de la ville de la Nouvelle-Orléans; et chaque actionnaire aura le droit à toutes les élections, soit en personne ou par procuration, à un vote pour chaque action du fonds capital qu'il pourra avoir, mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui auront été transférées dans les dix jours qui précéderont l'élection.

La majorité des votes donnés en sera par action sur laquelle il sera voté, sera requise pour qu'il y ait élection.

Chaque Conseil d'administration commencera son mandat le 3me mardi de mai suivant son élection; et, à sa dernière réunion, élira de son sein un président et un vice-président et nommera un secrétaire, lequel pourra être ou ne pas être actionnaire, et tels autres officiers ou subordonnés ou employés que pourront exiger les circonstances; et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et définira leurs devoirs.

Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, le Conseil d'administration déclarera vacante sa place, et en cas d'une vacance dans le Conseil d'administration causée par la mort, la démission ou une autre cause, le Conseil devra, les dix jours qui suivront la création de cette vacance, remplir celle-ci en élisant de parmi les actionnaires un de ceux qui auront qualité.

Le vice président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier sera dans l'impossibilité d'agir, et en cas de sa mort, de sa démission, le vice-président deviendra président jusqu'à ce que le président soit élu. L'élection qui se fera par le Conseil d'administration aussitôt que la vacance dans le Conseil se sera produite par la mort ou la démission du président, conformément aux réglements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié ou altéré, ou cette corporation peut être dissoute, avec le consentement des deux tiers des actions représentées au moins une majorité du montant du fonds capital de la corporation à un meeting général quelconque des actionnaires de cette corporation, convoqué dans ce but, et avis que trente jours d'avis du dit meeting auront été donnés par avis publié au moins dans un journal quotidien publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Les changements qui pourront être faits seront seulement au fonds capital exigeront, en outre de tels avis et de tels, quarante jours d'avis préalable écrit et adressé par écrit par voie de la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction; elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et autorisées à exercer en général tels actes non prévus spécialement dans la présente charte qui seront nécessaires pour réaliser le but et les desseins de cette corporation, savoir:

Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Lochte, John Langles, Albert P. Noll, et G. Faehnle, avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice-président, et Ernest Pragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers exerceront leurs fonctions respectives jusqu'au troisième mardi de mai 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.

Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection de directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur, l'exposé indiquera aussi le passif et renfermera telles autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour tout autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis inséré quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Ces commissaires, une fois élus, fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au réglement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les votes reçus à cette élection suffira pour élire ces commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de tous d'entre eux, la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville; cette désignation sera faite par écrit et sera inscrite au procès-verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent tant que durera l'absence de ce dernier.

Fait à mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour, mois et an ci-dessus mentionnés, en présence de Ernest Pragst et de J. Langles, G. Rebentisch témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé:

PETER BLAISE,	PH. W. DIELMANN
H. LOCTE,	J. LANGLES,
THEO. BRUMMER,	ALBERT P. NOLL,
GEO. FAEHNLE,	ERNEST PRAGST,
	G. REBENTISCH,

J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION" a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 395, page 525.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

Signé: GEO GUINAULT, Conservateur des Hypothèques.

{SCEAU}

Je, Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché et enregistré dans mes archives de notaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890

(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.

11 mai—11 19 26—4 10 juin

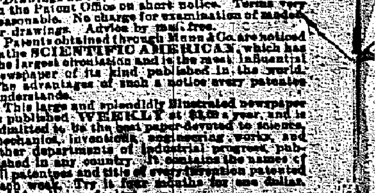

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.